

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2024

ÉDUCATION PHYSIQUE, PRATIQUES ET CULTURE SPORTIVES

JOUR 1

Durée de l'épreuve : **3 heures 30**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 8 pages numérotées de 1/8 à 8/8.

**Le candidat traite la première partie
ET un sujet au choix dans la deuxième partie**

Répartition des points

Première partie - dissertation	10 points
Deuxième partie - étude de documents au choix	10 points

PREMIÈRE PARTIE

Le candidat traite le sujet suivant :

Dissertation

« Les trois valeurs de l'olympisme sont **l'excellence**, **l'amitié** et **le respect**. Elles constituent la base sur laquelle le mouvement olympique fonde ses activités de promotion du sport ». (Charte d'éthique et de déontologie du sport français, Comité National Olympique et Sportif Français, 2022).

Montrez comment ces trois valeurs s'illustrent lors des Jeux Olympiques et dans les formes de pratique des sportifs amateurs.

DEUXIÈME PARTIE

Le candidat traite un sujet au choix parmi les sujets 1 et 2.

Il précise sur la copie le numéro du sujet choisi.

SUJET 1

En vous appuyant sur les trois documents présentés, sur vos connaissances et sur vos expériences, vous proposerez et justifierez au moins deux actions destinées à favoriser la pratique physique et sportive des personnes en situation de handicap à l'échelle d'une ville.

Document 1. Photographie Sport et handicap, ça matche fort, 2016.

Document 2. Graphique Lieux privilégiés pour la pratique physique et sportive des personnes en situation de handicap, 2015.

Document 3. Photographie Encadrement d'une pratique physique adaptée par un personnel qualifié, 2022.

Document 1 :

Sport et handicap, ça matche fort



70 % se disent intéressés

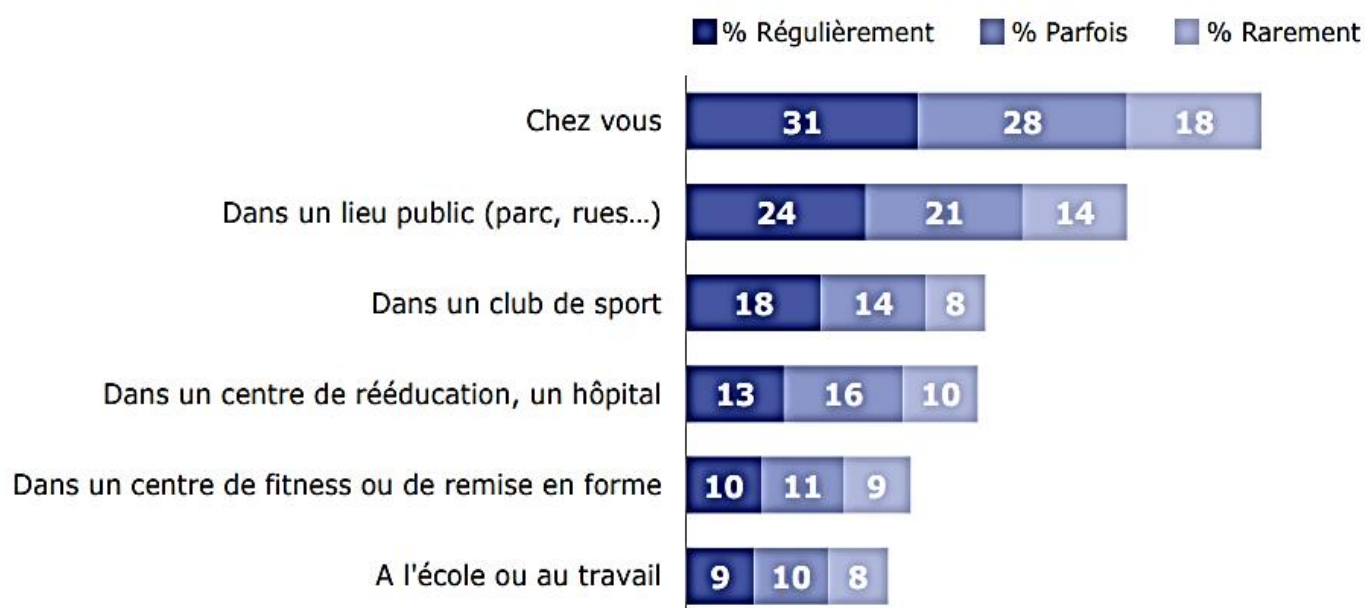
En effet, il apparait que le sport est tout aussi important dans la vie des personnes handicapées que dans celle des Français en général, 70% d'entre elles se déclarant intéressées par ce domaine. Leur pratique est également proche de celle des Français puisqu'une personne sur deux s'adonne à une activité sportive au moins une fois par semaine. Pour 31%, cette activité permet de limiter les effets du handicap, notamment par le biais de la rééducation.

Source : Service de Presse en ligne Handicap.fr (Emmanuelle Dal secco), enquête du 17 février 2016.

Document 2 :

Lieux privilégiés pour la pratique physique et sportive des personnes en situation de handicap.

« A quelle fréquence pratiquez-vous du sport ou une activité physique dans chacun des lieux suivants ? »



Source : Société TNS/SOFRES, rapport « Sport et handicap », avril 2015.

Document 3 :

Encadrement d'une pratique physique adaptée par un personnel qualifié.



© Crédit photos : Grégory Picout

Source : PICOUT Grégory, salon Piscine globale Europe, 2022.

SUJET 2

En vous appuyant sur les deux documents présentés, sur vos connaissances et expériences personnelles, vous proposerez et justifierez des séquences d'entraînement dans une ou plusieurs activités physiques sportives et artistiques pour développer des qualités physiques chez les jeunes.

Document 1. Extrait d'article Condition physique des jeunes français, 2020.

Document 2. Graphique Période de développement des qualités physiques, 1995.

Document 1 :

Condition physique des jeunes Français.

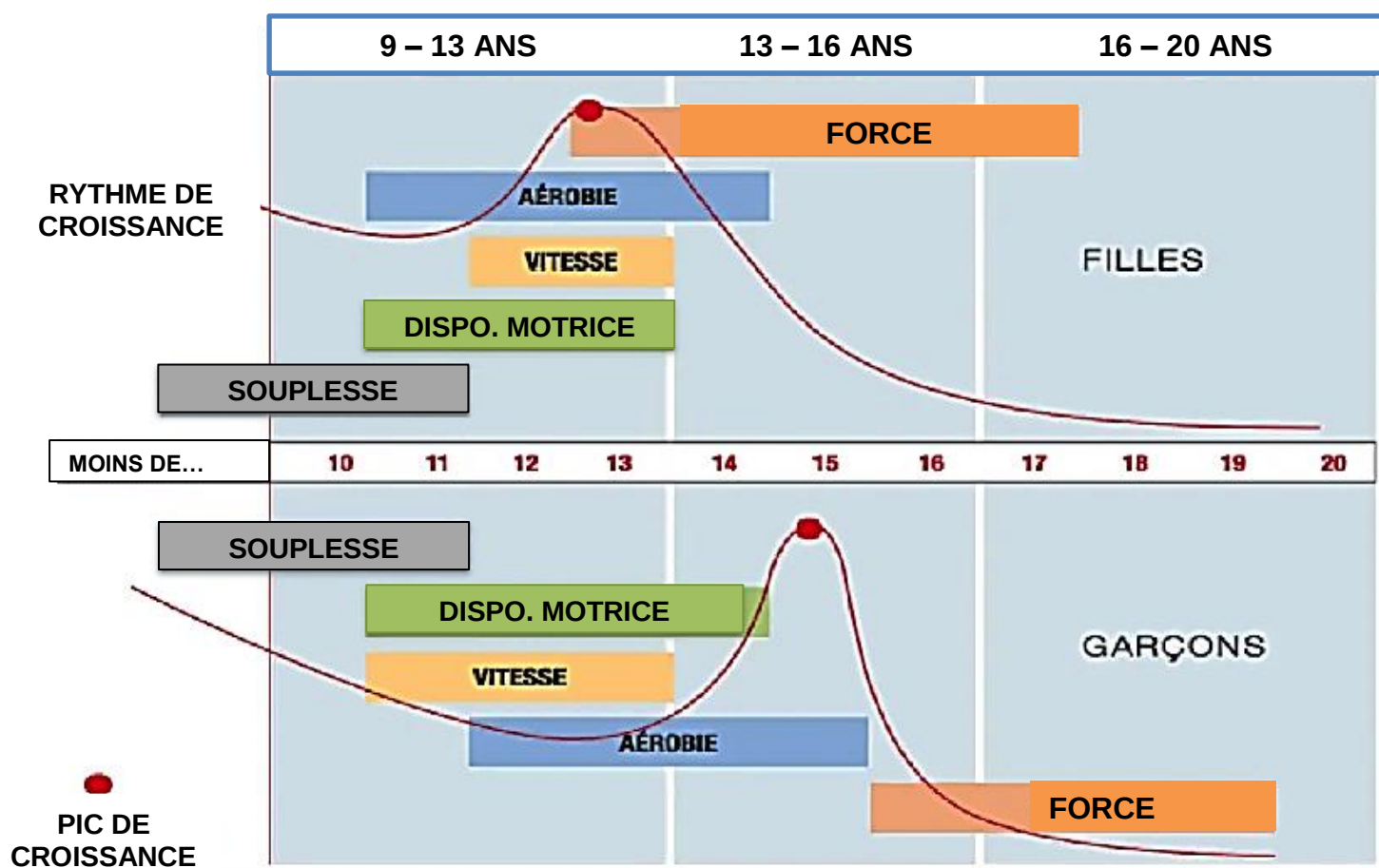
M. Pascal Allizard attire l'attention de M. le ministre des Solidarités et de la santé.

« Une récente étude vient de confirmer qu'en 50 ans la capacité physique des 7-18 ans avait baissé de 25 %. Or, le capital santé d'un individu se construit jusqu'à 18 ans, et la diminution de la capacité physique des jeunes générations pourrait conduire à une plus courte espérance de vie que celle de leurs aînés. Le dernier panorama de la santé de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) signale d'ailleurs que « depuis peu, l'espérance de vie progresse moins vite dans la plupart des pays de l'OCDE, en particulier aux États-Unis, en France et aux Pays-Bas ».

Source : Journal officiel du Sénat du 1er octobre 2020.

Document 2 :

Période de développement des qualités physiques.



Source : BALYI Istvanet WAY Richard, « long-term planning for athlete development », 1995.